Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'artiste vaudoise Emmanuelle Antille représentera la Suisse à la 50ème Biennale internationale d'art de Venise durant l'été 2003

Le Service des affaires culturelles du Canton de Vaud se réjouit de la désignation, par l'Office Fédéral de la Culture, de l'artiste lausannoise Emmanuelle Antille pour représenter la Suisse au Pavillon suisse de la 50ème Biennale internationale d'art de Venise, du 14 juin au 2 novembre 2003.

Pour contribuer à la mise en place du projet baptisé Angels Camp, le canton de Vaud a alloué à l'artiste une subvention d'un montant de 10'000 francs. Il s'agira de la projection d'un long métrage, complété par plusieurs installations sonores ou vidéo, des photographies, des objets, des textes et des musiques.

Emmanuelle Antille, née en 1972, au bénéfice d'une formation acquise à l'Ecole Supérieure d'Art Visuel de Genève et à la Rijksakademie van Beeldende Kunsten à Amsterdam, a notamment reçu à trois reprises le Prix Fédéral des Beaux-Arts et occupé l'an dernier l'atelier de la Confédération à Berlin. Depuis 1996, ses ?uvres vidéo font l'objet d'expositions personnelles et de groupes, et plusieurs d'entre elles ont été sélectionnées dans des festivals vidéo.

Sensible à la qualité et à l'originalité de la démarche artistique d'Emmanuelle Antille, le Service des affaires culturelles a également participé financièrement à la publication d'un ouvrage à l'occasion d'une exposition à Berlin, et fait l'acquisition d'une installation vidéo d'un montant de 25'000 francs.

L'artiste vaudoise représentera la Suisse à la prestigieuse manifestation de Venise en compagnie de deux autres artistes, Gerda Steiner et Jörg Lenzlinger.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 janvier 2003

Mme Brigitte Waridel, chef du Service des affaires culturelles, tél. 021 316 33 01 M. Henry Rosset, adjoint, Service des affaires culturelles, tél. 021 316 33 03